

Cahier des charges Mesure COREM **Employé de voirie** **ACCM – Crans-Montana Exploitation (CME)**

Identification du poste

Etablissement : ACCM – Crans-Montana Exploitation (CME), installations touristiques

Dénomination du poste : Employé de voirie

Taux d'activité. 50% à 100%

Positionnement hiérarchique

Dénomination du poste du supérieur direct : Responsable de l'encadrement

Dénomination du poste du remplaçant (te) : Responsable du programme

Mission générale du poste

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'une collectivité communale. Elle implique des déplacements. Elle varie selon le secteur et le mode d'opération. Elle peut s'effectuer sur voies ouvertes et impliquer le port de charges. Le port d'équipements de protection (gilet fluorescent) est requis.

Exigences requises

- | | |
|-----------------------------|--|
| Prérequis | - Tenue de travail : L'assuré doit obligatoirement s'équiper de chaussures de sécurité et d'une tenue de travail résistant aux intempéries |
| Formation | - Cet emploi est accessible sans diplôme ni formation mais avec de l'expérience dans le domaine. |
| Expérience | - Expérience en travaux extérieurs ou comme manœuvre obligatoire. |
| Connaissances particulières | - Permis de conduire : L'assuré doit posséder un permis de conduire valable |

Responsabilités principales

- Entretien et amélioration des promenades d'été et d'hiver
- Entretien des pistes de ski de fond
- Entretien et amélioration des parcours mesurés (5, 9 et 13 km)
- Entretien et amélioration du parcours Vita
- Création de nouvelles promenades
- Mise en place de la décoration de Noël
- Collaboration lors de la mise en place des manifestations sportives
- Entretien et amélioration des parcours VTT, pistes de descentes et Bike-Park

Travaux tendant à améliorer les prestations au public et visant essentiellement au maintien en bon état du patrimoine communal.

Profil du poste

- Compétences générales
 - Soin et attention quant à la qualité du travail
 - Bonne santé physique
 - Aimant le travail à l'extérieur
 - Sens de l'organisation
 - Capacité de travailler en équipe
 - Respect du matériel
- Compétences liées au métier ou à la fonction
 - Respect des règles de sécurité
 - Respect des normes et procédures
 - Polyvalence